

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RACE DES AIGLES COMPAGNIE » en abrégé « RAC »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RACE DES AIGLES COMPAGNIE »

en abrégé « RAC »

Objet : Transport - Agriculture - Commerce général - Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220
LOGEMENTS, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ORSOT TETCHI NARCISSE GAUTIER
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05690 du 28/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69822/GTCA/RC/2023 du 28/09/2023

